



# Comité de Quartier

## Pondeilh

### Compte-rendu de la réunion du 14 mars 2023

La réunion débute à 20 heures 30 et se déroule en présence de :

**Marie-Lyse BISTUÉ** : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

**Frédéric LOUSTAU** : Élu référent du quartier

**Philippe GUILLEMANT** : Correspondant du quartier

**Monique ASSO** : Correspondante du quartier

**Chantal RUSAK** : Correspondante du quartier

**Flora LAPERNE** : Conseillère municipale

**Philippe GARROTÉ** : Élu référent du quartier (absent-excuse)

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

p-garrote@oloron-ste-marie.fr

f-loustau@oloron-ste-marie.fr

p.guillemant@orange.fr

monique-asso@wanadoo.fr

chantal.rusak@gmail.com

PUBLIC : 21 personnes

## **1) Retour sur le compte-rendu de la réunion du 13 décembre 2022**

Après avoir souhaité la bienvenue aux présents, Frédéric LOUSTAU fait un retour sur le compte-rendu de la réunion précédente :

### **Parc de jeux pour enfants Boulevard Henri Laclau :**

La société qui met en place les sols a eu du retard dans l'approvisionnement des matériaux. Il est indiqué une date de réception à fin mars. De ce fait, l'ouverture des jeux aux enfants devrait se faire d'ici fin avril.

### **Point 32 : Rue du Pic d'Orhy (demande de balisage du chemin piétonnier entre la Mielle et l'arrière de la rue du Pic d'Orhy) :**

En accord avec la personne ayant donné l'idée de balisage du chemin piétonnier entre la Mielle et l'arrière de la rue du Pic d'Orhy, un rendez-vous va être demandé avec les Services Techniques.

### **Point 40 : Impasse du Pic d'Orhy**

#### **a) - Demande de redessiner deux places de stationnement ayant été effacées lors de travaux de voirie :**

En cours.

**Tri sélectif et « les puces »** : Un habitant s'inquiète sur la mise en place des « puces » sur les poubelles d'ordures ménagères.

Marie-Lyse BISTUÉ fait remarquer qu'à l'heure actuelle, la taxe est calculée en fonction des éléments déclarés aux impôts par rapport à l'habitation elle-même. Le nombre de personnes vivant dans la maison ou appartement n'est pas pris en compte ; payer en fonction du poids des ordures générées dans un foyer est plus juste.

Une campagne dans les écoles pour savoir comment effectuer le tri des déchets serait une bonne idée. D'autres parts, des bacs de compostage vont être expérimentés à Sègues et à l'Ilot des trams pour les habitants d'appartements.

## **2) Questions / Réponses**

### **Point 43 : Rue du 11 novembre**

a) Il est difficile de circuler sur les trottoirs, (qui sont mal entretenus, avec beaucoup de mousse), en raison des haies qui dépassent à un certain endroit en particulier.

**Réponse apportée lors de la réunion** : Pour les haies, le souci a déjà été soulevé. Le nécessaire a déjà été fait afin d'obtenir la taille. Espérons que, désormais, l'entretien sera effectué correctement. Pour rappel, la réglementation stipule que les haies ne doivent pas dépasser la clôture.

Pour les trottoirs, il est rappelé que l'entretien de la partie entre la clôture et le milieu du trottoir est du ressort du propriétaire.

b) Vu la modification du climat, les chaleurs risquent d'être de plus en plus fréquentes et élevées. Pourrait-il être envisagé de planter des arbres à certains endroits, afin de faire des îlots de fraîcheur ?

**Réponse :** La mise en place d'îlots de fraîcheur fait partie des objectifs de la Municipalité. Les Services Techniques sont à la disposition des comités de quartiers pour voir ensemble les sites potentiels (prise en compte de nuisances etc.).

#### **Point 44 : Rue Ozanan**

a) Les arbres peuvent-ils être élagués ? Des branches mortes tombent dans les cours ainsi que sur les toits (quid des panneaux photovoltaïques ?).

**Réponse :** Cette demande a bien été prise en compte par les Services Techniques.

b) Un banc devrait être réparé.

**Réponse :** Le banc a été remplacé.

#### **Point 45 : Salle Palas**

a) Où en sont les travaux ? Serait-il possible d'avoir un état d'avancement des travaux et un planning ?

**Réponse :** Consultation d'entreprises en cours. Si l'appel d'offre est fructueux, les travaux sont prévus à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 et pour une durée d'un an.

b) Beaucoup de nids de poule dans le parking autour de la salle Palas

**Réponse :** Les réparations sont prévues cet été 2023.

#### **Point 46 : Les Castors**

a) Quelques rampes, donnant accès aux garages, n'ont pas été peintes.

**Réponse apportée lors de la réunion :** La première partie a été effectuée l'été dernier par des « emplois jeunes ». Il a déjà été vu avec la mairie pour la prise en charge du restant à faire cette année.

b) Des lignes de stationnement, entre les deux immeubles, sont partiellement effacées : pourrait-on les retracer ?

**Réponse :** Les lignes de stationnement ont été retracées.

c) Serait-il possible de procéder à un passage de la balayeuse ? Bien évidemment, les Services Techniques devront mettre en place des panneaux « interdiction de stationner » la veille du passage de la balayeuse afin que le travail puisse être réalisé dans de bonnes conditions.

**Réponse :** La balayeuse est passée.

#### **Point 47 : Rue du Layens (lotissement du Pic d'Orhy)**

Un banc peut-il être installé (endroit à déterminer) ? Beaucoup de personnes âgées marchent dans ce secteur et souhaiteraient y faire une pause.

**Réponse :** Avis favorable ; merci d'indiquer aux Services Techniques l'emplacement validé par les voisins.

#### **Point 48 : Soucis de sécurité routière relevés dans le quartier**

a) Intersection Rue Frédéric Mistral et Boulevard Henri Laclau : absence de trottoir sur un morceau de route, ce qui provoque un danger, en particulier pour les poussettes, fauteuils roulants, ... .

**Réponse** : Les Services Techniques vont matérialiser un cheminement piétonnier en peinture cet été 2023.

b) Intersection Boulevard Henri Laclau et Rue Léo Lagrange : un véhicule est systématiquement garé, après le « haricot » de fin de stationnement, ce qui provoque une gêne et un danger.

**Réponse** : Cette information a bien été transmise au service de la Police Municipale.

c) Rue du 11 novembre : vitesse excessive des véhicules. Pourrait-on envisager des panneaux lumineux, ou autres moyens pour inciter les conducteurs à plus de vigilance ?

**Réponse** : Des radars pédagogiques vont être mis en place afin de sensibiliser les voitures et vérifier les vitesses.

d) Rue des Cimes : serait-il possible de mettre en place un radar pédagogique dans cette rue, pour dissuader d'une vitesse trop excessive ?

**Réponse** : Avis favorable ; demande prise en compte.

#### **Point 49 : Concerne tout le quartier**

a) Des arbres pourraient-ils être plantés pour créer des îlots de fraîcheur ?

**Réponse apportée lors de la réunion** : Il avait été indiqué qu'une concertation sur la circulation apaisée dans tout le quartier serait mise à l'étude (point 38c du compte-rendu de la réunion précédente).

La plantation d'arbres, les moyens de ralentir les véhicules, etc., pourraient être intégrés dans cette concertation et de fait rendre notre quartier plus agréable à vivre.

b) Les moustiques ?

**Réponse apportée lors de la réunion** : Le sujet a été évoqué précédemment (point 38b). À titre expérimental, en 2022, des nichoirs à chauve-souris avaient été installés aux abords du lavoir (quartier Sainte-Marie). Une information de prévention se trouvera dans le prochain magazine.

c) Compteurs d'eau : un habitant du quartier a appris que ces compteurs allaient être déplacés et placés sur la rue.

**Réponse apportée lors de la réunion** : La mise en place des compteurs AEP en limite de propriété ne sera réalisé que lorsque la Ville refera le réseau d'adduction d'eau potable dans les rues (remplacement de toutes les canalisations). Mais, à ce jour, aucune date n'est connue et donc rien n'est programmé.

d) Bâtiment de l'ancienne coopérative (situé en face du numéro 3 de la rue du 11 novembre) : Y-a-t-il un projet prévu ? Ne pourrait-on pas créer un espace vert avec des arbres pour « faire respirer » ce secteur ?

**Réponse apportée lors de la réunion** : À l'heure actuelle, c'est un dépôt pour le matériel des Services de la Ville et une partie abrite le local des chasseurs.

### **3) Informations**

Lotissement Lacanette : Madame Brigitte ROSSI, adjointe en charge de l'urbanisme et du développement durable, a contacté son interlocutrice et il lui a été confirmé que le bassin de rétention était supprimé. Les eaux fluviales seront évacuées par le réseau fluvial public. De ce fait, l'emplacement devient un espace vert pour ce lotissement.

De plus, le local poubelles a été déplacé afin de permettre une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

D'autres parts, pour information, les dossiers de location des appartements n'ont pas encore été attribués.

Une participante (d'autres personnes sont du même avis) trouve que la ville est « sale ». Saleté due essentiellement aux déjections canines. Notamment, dans l'escalier qui rejoint le parking Baraban à la Mairie ou l'escalier de Jaloux.

Ce n'est pas du tout agréable lorsque l'on va faire son marché de devoir éviter ces déjections canines et sentir les odeurs.

Même si ce n'est pas normal que les équipes de nettoyage doivent ramasser ces déjections (c'est du ressort des propriétaires des chiens), serait-il envisageable de les faire intervenir dès le vendredi matin ?

Installation de la FIBRE rue des Cimes : Aucune date à donner pour le moment. Beaucoup de retard a été pris.

La parole est donnée à Magali MATIAS pour qu'elle expose le détail du Projet déposé dans le cadre du Budget Participatif de cette année : il s'agit du projet n°6 – Aire de jeux des Castors. Un flyer a déjà été mis dans la « vitrine » à l'entrée de l'école de Pondeilh, là où sont affichés les comptes-rendus des réunions, avec les indications pour le vote.

Une habitante tient à signaler que les travaux de voirie demandés pour sa rue (point 41) ont bien été effectués et en remercie la Mairie.

Enfin, un habitant précise que le passage de la balayeuse dans Pondeilh se fait de façon régulière et que le travail est fait correctement.

**Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 13 juin 2023 à 20h30 à l'école de Pondeilh**

Plus personne ne souhaitant prendre la parole,

La réunion se termine à 22h00.